COMPTE-RENDU

SICECO

territoire d'énergie
CÔTE-D'OR

Réunion de la CLE n°8 « Auxois Nord »
29 mars 2022 - 18h00 - Semur-en-Auxois

La séance a été présidée par Jacques Jacquenet, Président du SICECO, Territoire d'Energie Côte d'Or et Président de la CLE, qui remercie pour leur présence à la CLE, les Maires et les Délégués.

Les services du SICECO étaient représentés par :

- Gilles Fromheim, Technicien, Thibaut Dubocage, Chargé de planification énergétique territoriale et Jean-Michel Jeannin, Directeur Général des Services.

Les exploitants des réseaux publics présents étaient :

- Enedis : Jean-François Biron et Anthony Lhomme,
- GRDF : François Gaillard,
- Orange : Antoine Fousset.

ACTUALITÉS :

Le SICECO, Territoire d'Energie Côte d'Or, a mis en place l'espace adhérent permettant à chaque commune d'avoir accès à toutes les données relatives à son patrimoine et aux compétences auxquelles elle adhère. Son accès se fait avec les mêmes identifiants que l'application SIG (retransmis dernièrement).

Une alerte est à nouveau faite sur la crise internationale et son impact sur le prix des énergies, notamment sur le prix du gaz qui a été multiplié par 6 depuis octobre 2021. En conséquence, les niveaux de prix en 2022 en gaz sont globalement très élevés (2 à 3 fois supérieur). Les prévisions pour 2023 et 2024 sont un retour à des tarifs similaires à ceux de 2021. (Une légère baisse est prévue sur l'électricité en lien avec la baisse de la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité) imposée par l'Etat mais qui fera l'objet d'un rattrapage dans les années à venir).

Afin d'aider au mieux certaines communes, le titulaire du marché a accepté la possibilité de sortir du groupement d'achat les tous derniers adhérents pour qu'ils puissent rester sur le TRV au cas où il soit plus intéressant que l'offre du groupement. Il est rappelé que le SICECO reste disponible pour toutes questions liées à l'énergie et au groupement d'achat.

I. ENERGIE

A. Conseil en Energie Partagé (CEP)

❖ Recensement des projets de rénovation du bâti

Le SICECO, via ses Conseillers en Energie Partagés (CEP), accompagne les communes dans les projets de rénovation des bâtiments et les constructions neuves. Les actions des CEP se concentrent sur la gestion du patrimoine, les suivis de consommations et la programmation des travaux en identifiant, pour le compte des communes, toutes les aides possibles à tous les niveaux. La récupération des CEE fait également partie de ce travail d'accompagnement.

A ce jour, 350 communes ont délivré la compétence CEP ; il est fortement recommandé de consulter votre CEP dès qu'un projet de rénovation d'un bâtiment est envisagé.

❖ Programmes d'aide du SICECO : isolation des combles

Le SICECO a remis en place un programme d'aide à l'isolation des combles perdus avec la création d'un groupement d'achat : l'étude est prise en charge par le SICECO. Les travaux seront subventionnés à 35%.

Un second appel à projet porterait sur les chaudières fiouls et propane à remplacer. L'objectif est d'engager rapidement la suppression des chaudières « fossiles » avec le maximum de subventions.

B. Energies renouvelables, 2 outils d'investissement :

Le SICECO accompagne techniquement les communes sur tout projet et les invite à le contacter en cas de démarchage par des développeurs EnR. Si la commune décide de porter son projet, le SICECO peut l'accompagner.

❖ SEML « Côte d'Or Energie »

Pour certains projets, le développement peut être porté par la SEML Côte d'Or Energie (avec une société dédiée à chaque projet) qui est le développeur local à privilégier.

Trois projets éoliens sont actuellement en cours de développement, à Cerilly - Sainte-Colombe-sur-Seine, sur le secteur de Seurre ainsi qu'à Orchamps (39). 3 projets photovoltaïques au sol sont également en développement (Labergement-les-Seurre, Poiseul-la-Grange et Courchaton (70)). Les investissements réalisés dans ce cadre ont pour objectifs des seuils de rentabilité d'au moins 5%.

La commune de Montigny-Montfort indique avoir lancé un cahier des charges éolien en 2014 mais que le projet n'est toujours pas sorti (montage très long). Il est conseillé à la commune de se rapprocher du SICECO. La commune demande également une étude de faisabilité pour le développement d'un méthaniseur regroupant 4 exploitants.

La commune de Thénissey indique avoir une ancienne grange où la toiture semble adaptée au développement photovoltaïque, le SICECO recontacte la commune.

❖ Régie « Côte d'Or Chaleur »

Dans le cas où un réseau de chaleur alimente au moins 2 abonnés, il y a « vente de chaleur ». Uniquement pour ces projets, le SICECO, via sa Régie Côte-d'Or Chaleur, peut, par transfert de la compétence « Distribution publique de chaleur et de froid » par la commune au SICECO, construire, exploiter et gérer la vente de chaleur aux abonnés. Le SICECO porte la totalité de l'investissement.

Pour les projets propres des communes visant à supprimer des chaudières fioul ou propane, le SICECO réalise l'étude et l'accompagne jusqu'à la mise en route de la chaudière.

La commune de Toutry demande une étude d'opportunité sur le développement d'une chaufferie bois pour raccorder des logements Orvitis, une école (ancienne chaudière fioul) et un bâtiment dédié aux clubs et associations. Le sujet sera abordé avec le chargé de mission bois-Energie du SICECO dans un rendez-vous à venir (contact : Alexandre Balestrucci abalestrucci@siceco.fr).

II. PROGRAMMATION DE TRAVAUX

A. Travaux d'Eclairage Public

❖ **Organisation générale**

Les contraintes actuelles et la nécessaire transition énergétique impose au SICECO de réfléchir avec les communes à une nouvelle manière d'éclairer, plus sobre et plus efficace.

La coupure nocturne voire la coupure totale estivale sont le seul moyen efficace pour faire des économies sur la facture d'électricité.

La seule rénovation des luminaires âgés de plus de 20 ans en Leds prendra plus de 10 ans.

Il convient donc de s'interroger sur la dimension du parc de points lumineux et de le réduire dans la mesure du possible. La durée et l'intensité d'éclairement sont également à prendre en compte. Le Parc Naturel du Morvan est actuellement dans une démarche forte de réduction de la pollution lumineuse avec la candidature au projet Dark Sky (augmentation des coupures et température de luminaire à 2400°K maximum).

Le SICECO souhaite rencontrer les communes volontaires pour appliquer des actions fortes en faveur de la réduction du fonctionnement et de la taille du parc EP en faveur d'économies de fonctionnement et d'investissement, et en faveur de l'environnement (faune nocturne, insectes, oiseaux, pollution lumineuse, ...).

Il est demandé des exemples de communes où la coupure de l'éclairage a eu des effets positifs. Il est indiqué que la commune de Semur-en-Auxois est très contente et qu'il n'y a aucun problème lié à cette coupure. Le retour positif est d'abord financier. Celui des habitants est dans la plupart des cas neutre (pas d'opposition) et en ce qui concerne la biodiversité, le retour n'est pas mesurable mais forcément positif

❖ **Travaux en cours et programmation**

Les dossiers en attente de validation par les communes sont présentés, ainsi que les dossiers en cours d'étude : tous les devis sont prêts et seront envoyés aux communes dans les jours à venir.

La commune d'Alise Sainte Reine indique que l'éclairage de la source n'est toujours pas réalisé.
La commune de Montigny-Montfort indique avoir des problèmes de disjoncteurs.
La commune de Semur-en-auxois demande le dépannage de l'éclairage de l'Eglise.

B. Travaux sur le réseau électrique

Le bilan des travaux en cours ou programmés (extensions de réseaux, renforcements, résorptions de fils nus et enfouissements) est fait.

❖ **Extensions du réseau :**

Les travaux d'extension programmés sont présentés. Il est précisé que le délai de livraison des postes de transformation a très fortement augmenté, allant jusqu'à 12 mois sur certains modèles.

❖ **Enfouissements et renforcement de réseau :**

Il est rappelé que suite aux nombreuses demandes, différents programmes ont été mis en place impliquant des taux de subventions différents selon les dossiers. Il est également précisé que l'enveloppe FACé n'est à ce jour pas connu et qu'elle risque de diminuer dans les années à venir. L'enveloppe ENEDIS est quant à elle bloquée jusqu'en 2028 (renouvellement de concession).

Interlocuteurs techniques SICECO : technicien gfromheim@siceco.fr ou assistante cfleury@siceco.fr

M. Biron, Interlocuteur Privilégié ENEDIS sur la CLE, rappelle les missions du concessionnaire et les diverses coordonnées et ressources accessibles aux élus (diapos en pièces jointes).

La commune de Bard-les-Epoisses demande ce qu'il en est du changement des vieux transformateurs ; une cabine haute serait à remplacer. ENEDIS indique qu'il n'y a pas de changement prévu sur le secteur.

La mairie de Venarey-Lès-Laumes indique à M. Fousset d'Orange qu'il est difficile de joindre ces services. Il est indiqué que la fiche contact Orange sera transmise avec le compte rendu de réunion.

III. MOBILITE

A. Infrastructures

Le réseau de bornes du SICECO constate une hausse du nombre de recharges sur son parc depuis juin 2021, mais avec une réduction de la quantité d'énergie chargée par connexion.

❖ **Schéma régional de cohérence de développement des IRVE**

Le Schéma régional de cohérence de déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques est actuellement en cours de révision par la Région jusqu'à fin 2022.

En parallèle, le SICECO réfléchit à revoir son infrastructure et rappelle que le déploiement fait par le SICECO vient d'une absence d'initiative privée plutôt en milieu rural. A ce jour, de nombreux sites et entreprises développent des points de recharge sur des lieux très fréquentés.

❖ **Déploiement des stations d'avitaillement GNV**

Le déploiement des stations GNV et bio-GNV est une autre manière, complémentaire à l'électricité, de répondre à la décarbonation des transports, notamment pour celui des marchandises.
Par l'intermédiaire de la SEML Côte d'Or Energie, il est envisagé la création d'une société régionale dédiée au déploiement de plusieurs stations de ce type en Côte d'Or, Jura, Doubs et Saône et Loire.

B. Flottes publiques

❖ **Conversion des flottes**

Le SICECO porte actuellement une réflexion sur l'accompagnement des communes dans le renouvellement de leur flotte de véhicules en lien avec les obligations de conversion des véhicules. Des projets d'achat groupé sont envisagés.

❖ **Présentation GRDF (diapos en pièces jointes) :**

M. Gaillard, correspondant GRdF, fait une présentation du gaz vert et de son développement actuel (hausse des raccordements, comparaison aux productions nucléaires) avec une présentation des méthaniseurs en fonction et ceux en cours de développement sur la région. La part du gaz vert en Côte d'Or représentera 15% de la couverture du besoin en en gaz en 2024.

Le gaz vert est actuellement moins cher que le prix de vente des marchés du gaz. Les nouvelles technologies de chauffage tel que les pompes à chaleur hybride comprenant une chaudière au gaz sont des technologies qui permettent de lisser les consommations électriques en consommant plutôt du gaz au moment des pics de consommation électrique.

Les communes sont invitées à contacter le SICECO dès les prémisses de tout projet de développement sur leur commune (construction et rénovation du patrimoine, gestion et aménagement des réseaux, extension urbaine, etc.).
Les remarques, avis, ou propositions sont à transmettre directement au SICECO à l'adresse contact@siceco.fr ou par l'intermédiaire du Président de CLE.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les personnes présentes et lève la séance.

Établi le 30 mars 2022

Le Président de la CLE,

Jacques Jacquenet

PJ au compte-rendu :
Diaporama présenté en réunion de CLE
Tableaux travaux et programmations ultérieures
Coordonnées services Orange et ENEDIS
Présentation ENEDIS et GRDF